

Délibération 23-20

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN DE L'ITON (SMABI)**

Séance du mardi 28 novembre 2023	Nombre de délégués
Délibération n° 23-20	En exercice : 7
Convocation : 16 novembre 2023	Présents ou représentés : 4
Objet : Contrat NATURA 2000 Le Hom La Vacherie	Absents : 3

L'An deux-mil-vingt-trois, le mardi vingt-huit novembre, les membres du comité syndical, légalement convoqués en date du seize novembre, se sont réunis à l'Hôtel d'Agglomération d'Evreux, afin de délibérer. La séance est ouverte à 15h00 sous la présidence de M. Marcel SAPOWICZ.

**Etaient présents :**  
Monsieur Marcel SAPOWICZ  
Monsieur Gérard CHERON  
Madame Martine SAINT-LAURENT  
Monsieur Christophe ALORY

**Etaient présents sans voix délibérative :**  
Madame Lucille LASSALLE-ASTIS  
Monsieur Jean-Marie MAILLARD  
**Excusés :**

**ENVIRONNEMENT**

**CONTRAT NATURA 2000 Site FR2302010 – La Vallée de l'Iton au lieudit Le HOM**

Le site NATURA 2000 « La vallée de l'Iton au lieu-dit le Hom » se situe sur la commune de La Vacherie, en rive droite de l'Iton. D'une surface de 31 ha ce site a été désigné en mars 2007 pour la présence du sonneur à ventre jaune.

Le présent contrat concerne les parcelles propriétés du SMABI composées d'une mosaïque d'habitats (prairie humide, mégaphorbiaie, boisement alluviale, mares et cours d'eau) et d'une superficie totale de 4,85 ha. Ces parcelles sont notamment fréquentées par le Sonneur à ventre jaune qui y trouve des milieux nécessaires à la reproduction (mares), à l'alimentation et à l'hivernage.

L'objectif poursuivi par le SMABI est de mettre en place une gestion en faveur du sonneur par la gestion pastorale de la prairie, l'entretien de mares, le débroussaillage des milieux ouverts. Concrètement, le SMABI missionnera un prestataire spécialisé en éco-pastoralisme. Ce dernier mettra à disposition des bovins de race "Jersiaise". Les clôtures feront l'objet d'un renforcement pour s'adapter à ce cheptel.

Les parcelles concernées par ce projet sont les suivantes :

Site Natura 2000	Commune	Lieu-dit	Propriétaire	Parcelle cadastrale	Surface totale (ha)	Surface de la parcelle concernée par les engagements rémunérés (ha)
FR2302010	LA VACHERIE	LE HOM	SMABI	ZE0074	2,74	2,74
FR2302010	LA VACHERIE	LE HOM	SMABI	ZE0079	1,73	1,73
FR2302010	LA VACHERIE	LE HOM	SMABI	ZE0098	0,32	0
FR2302010	LA VACHERIE	LE HOM	SMABI	ZE0100	0.06	0
<b>Total</b>					<b>4,85</b>	<b>4,47</b>

Un premier contrat NATURA 2000 a été élaboré avec la structure gestionnaire de l'Iton aval, le Syndicat Aval de la Vallée de l'Iton (SAVITON) en 2018. Ce dernier portait sur la gestion par pâturage d'une prairie humide, le débroussaillage des refus, la restauration et l'entretien des mégaphorbiaies situées au sein du boisement et au bord de l'Iton. Des mares ont été créées et entretenues en régie par l'équipe rivièrè du Syndicat, dans le cadre de ce programme. Une clôture pour équins a été installée, une convention de pâturage mise en place, pour assurer l'entretien et le maintien ouvert de la prairie. Dans la partie boisée, des "petites mares forestières" issues de chablis ont été entretenues par la régie et également dans le cadre d'animations auprès de Lycées agricoles, avec une participation des apprenants aux travaux accompagnées d'une sensibilisation sur les espèces présentes sur le site. La présence d'une espèce invasive dans une mare a également été l'occasion d'un travail partenarial avec la CASE et un Lycée agricole, avec un arrachage manuel et un tri des macro-invertébrés.

Prévu initialement sur une période de cinq ans (2017/2022), l'ensemble des actions prévues n'ont pu être réalisées du fait de la dissolution du SAVITON au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (Création d'un syndicat mixte, le SMABI, dans le cadre de la prise de la compétence GEMAPI).

• **Mode opératoire et calendrier prévisionnels, partenaires envisagés**

**N03Pi/A32303P : Équipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique** : L'objectif de cette action est l'adaptation de la clôture existante pour la future gestion. En effet, la clôture prévue initialement pour les équins est composée de fils lisses non adaptés aux bovins. De plus, son état actuel nécessite une rénovation en réutilisant au maximum les éléments déjà présents. Pour cela, nous missionnons un prestataire qui aura en charge la rénovation de la clôture. Ce dernier, remplacera les piquets défectueux, disposera des jambes de force afin d'installer quatre rangées de barbelés.

**N03Ri/A32303R : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique** : Pour cette action, nous travaillerons avec un prestataire spécialisé dans l'éco-pastoralisme qui mettra à disposition des vaches de race "Jersiaise" (Forfait pour 3 UGB/an). Il gèrera l'amenée et le repli des animaux, leur suivi, le contrôle sanitaire, et la gestion administrative.

**N05R/A32305R : Chantier d'entretien des milieux ouverts par gyrobroyage ou débroussaillage léger** : L'objectif de cette action est de travailler sur les zones occupées par les ronciers et de maintenir une clairière dans l'espace boisée. Le prestataire réalise cette opération de manière ponctuelle, en fonction des diagnostics des techniciens et de manière planifiée dans le temps.

**NO9R/A32309R : Entretien de mares ou d'étangs** : Les mares prairiales créées dans le cadre du premier contrat nécessitent des travaux de rétablissement pour éviter leurs comblements. Réalisés par un prestataire, quinze mares seront rétablies pour permettre l'accueil du Sonneur à ventre jaune et assurer pendant toute la période du contrat, la disponibilité de mares pionnières.

**Un seul prestataire spécialisé dans les travaux de génie écologique sera retenu pour réaliser l'ensemble des actions.**

• **Récapitulatif financier**

N° de l'action mobilisée (N01P...)	Code de chaque élément surfacique/linéaire /ponctuel (code S1.../L1.../P1...)	Montant prévisionnel indicatif					
		Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	Total
N03Pi/A32303P	L1	7000 €	-	-	-	-	7 000 €
N03Ri/A32303R	S1	3200 €	3200 €	3200 €	3200 €	3200 €	16 000 €
N05R/A32305R	S2	600 €	330 €	185 €	185 €	-	1 300 €
NO9R/A32309R	P1-1 à P1-15	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	1000 €	5 000 €
<b>Total</b>		<b>11 800 €</b>	<b>4 530 €</b>	<b>4 385 €</b>	<b>4385 €</b>	<b>4 200 €</b>	<b>29 300 €</b>

**Ce projet entre dans le cadre de l'appel à projets ouvert par la Région Normandie :**

### FEDER PROGRAMME OPERATIONNEL 2021 – 2027

Objectif spécifique 2.7 : Améliorer la protection de la nature et la biodiversité, les infrastructures vertes en particulier dans l'environnement urbain et réduire la pollution

Domaine d'intervention 78 : Protection, restauration et utilisation durable des sites Natura 2000

### IDEE ACTION Patrimoine naturel de la Région Normandie

**La subvention attendue de ce projet représente 80% du montant total de l'opération pour une durée de cinq ans.**

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet global en faveur du sonneur à ventre jaune sur le site NATURA 2000 FR23020210 – La Vallée de l'Iton au lieudit Le Hom à La Vacherie,
- **APPROUVER** le plan de financement tel que présenté par M. le Président,
- **SOLLICITER** auprès de la Région et de l'Europe l'attribution d'une subvention afin d'aider le Syndicat à remplir cette mission,
- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tous documents relatifs à cette opération.

**ADOPTÉ à l'unanimité**

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus,  
Le registre dûment signé.

Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton  
**Marcel SAPOWICZ**